Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

GESTION DU LOUP ET DU LYNX - SAISON D'ESTIVAGE 2011

Mesures décidées pour améliorer la sécurité des pâturages

La politique de prévention vis-à-vis des grands carnivores mise en place par le Département de la sécurité et de l'environnement sera poursuivie en 2011. Dans les Alpes, une personne accomplissant son service civil a été engagée afin de soutenir les bergers dans le terrain durant toute l'estive.

A l'approche de la montée à l'alpage des moutons dans les Alpes, un loup est présent à la frontière avec le canton de Fribourg et les effectifs de lynx sont toujours élevés. Dans le Jura vaudois, le loup n'est toujours pas établi et la population de lynx demeure stable.

Le groupe de coordination constitué de représentants des milieux agricoles, des organismes de protection de la nature, des éleveurs et de scientifiques, propose de poursuivre la mise en place de solutions pour réduire les problèmes de cohabitation possibles entre les activités humaines et la présence du loup ou du lynx, sur la base des expériences menées depuis 2000 dans les Alpes vaudoises.

Cette année, le partenaire Agridea a totalement renouvelé son site internet afin de permettre aux promeneurs de se renseigner sur les alpages avec des mesures de protection des troupeaux, ainsi que sur les bonnes attitudes à avoir en présence de chiens de protection.

Devant le succès rencontré en 2010, la Conservation de la faune du canton de Vaud a engagé une nouvelle fois une personne accomplissant son service civil afin d'aider les éleveurs lors de la mise en place des mesures de prévention pendant toute la période d'estivage.

Pour terminer, trois éleveurs se sont portés volontaires pour participer à des tests d'intégration de chiens de protection dans des troupeaux de vaches afin d'anticiper les mesures à prendre lorsque plusieurs loups seront présents simultanément.

Lausanne, le 17 juin 2011

DSE, Sébastien Sachot, conservateur de la faune, 021 557 86 30 Informations sur le site www.protectiondestroupeaux.ch